



**HAL**  
open science

# Le système des intermédiaires dans les reçus fiscaux byzantins et ses implications chronologiques sur le dossier de Dioscore d'Aphrodité.

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Le système des intermédiaires dans les reçus fiscaux byzantins et ses implications chronologiques sur le dossier de Dioscore d'Aphrodité.. Archiv fŷr Papyrusforschung und verwandte Gebiete, 2000, 46 (2), pp.233-247. halshs-00009553

**HAL Id: halshs-00009553**

**<https://shs.hal.science/halshs-00009553>**

Submitted on 9 Mar 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article paru dans „Archiv für  
Papyrusforschung und verwandte  
Gebiete“, 46.Band, Heft 2, 2000  
- KG Saur München

## Le système des intermédiaires dans les reçus fiscaux byzantins et ses implications chronologiques sur le dossier de Dioscore d'Aphrodité

Avec planche IX

Jean-Luc Fournet (Strasbourg)

Les papyrologues byzantinistes le savent bien: rien n'est plus difficile à dater précisément que les reçus d'impôt, du fait même qu'ils utilisent le seul système indictionnel. Quant aux données prosopographiques, qui pourraient parfois aider à refermer la fourchette obtenue sur des critères exclusivement paléographiques, elles sont, comme je vais essayer de le montrer, trompeuses et ont conduit encore récemment à dater fautivement des documents des archives de Dioscore d'Aphrodité.

Le point de départ de cette étude est le P.Mich. inv. 1051, un reçu fiscal des archives de Dioscore, édité il y a peu<sup>1</sup>. Par commodité, j'en redonne ici le texte:

† δέδωκεν Ἀπολλῶς Διοσκόρου δι(ὰ) Φοιβάμμωνος ὑπὲρ δημοσίων γ  
καταβολ(ῆς) τρίτης ἰνδ(ικτίωνος) κερ(άτια) ὀκτώ, γί(νεται) κ(εράτια) η  
οἱ ἐνδοξ(ότατοι) πάγαρχοι δι(τ') ἐμοῦ Φοιβάμμωνος ὑποδέκ(του) ἐξέδωκα τὸ  
ἐντάγι(ον) ὡς πρόκ(εῖται) (ὑπὲρ) διαγρ(αφῆς) ὄβρ(υζα) κερ(άτια) τρία  
ἡμισυ,  
γίν(εται) κε(ράτια) γλ † (tachygraphie).

En l'absence de datation autre qu'indictionnelle, l'éditeur a essayé tout naturellement de dater ce reçu d'après les personnages qui y apparaissent, à savoir surtout le contribuable Apollôs fils de Dioskoros et son intermédiaire, Phoibammôn. Son raisonnement est le suivant: Apollôs apparaît dans le dossier d'Aphrodité en 514 et meurt en 547/548, après s'être retiré en 538 dans un monastère, se faisant appeler désormais Apa Apollôs et cessant peut-être de payer des impôts; par ailleurs, l'intermédiaire, qu'il faut sans conteste identifier avec Phoibammôn fils de Triadelphos, personnage bien connu<sup>2</sup>, apparaissant dans d'autres reçus où Apollôs est aussi le payeur, est attesté pour la première fois en 526 (mais a pu être en activité plus tôt) et disparaît après 572. Aussi la 3e

---

<sup>1</sup> T. Gagos, «A New Papyrus from the Family Archive of Dioskoros of Aphroditos and the Mysterious Phoibammôn (P.Mich. inv. 1051)», *APF* 43, 1997, p. 368-373.

<sup>2</sup> Cf. J. Keenan, «Aurelius Phoibammôn, Son of Triadelphus: A Byzantine Egyptian Land Entrepreneur», *BASP* 17, 1980, p. 145-154.

indiction du reçu doit-elle tomber en 524/525. Cela conduit l'éditeur à dater les autres reçus où Apollôs est représenté par Phoibammôn de cette même période:

<i>P.Princ.</i> II 89	ind. 2	523/524
<i>P. Lond.</i> V 1665	ind. 6	527/528
<i>P.Lond. inv.</i> 2838 (= <i>SB XX</i> 15015)	ind. 14	535/536
<i>P.Lond. inv.</i> 2841 (= <i>SB XX</i> 15013)	ind. 1	537/538

Les prémisses de sa démonstration, dont la logique semble imparable, se heurtent pourtant à des objections, qui s'imposent vite à l'examen de la totalité du dossier des reçus d'Apollôs fils de Dioskoros. Je les ai rassemblés dans le tableau suivant, classés par ordre alphabétique de sigle:

	contribuable	représenté par	pagarque(s)	signé par	ind.
<i>P.Cairo Masp.</i> I 67045	Apollôs f. Dioskoros		les pagarques	[- - -] hypo- decte	8
<i>P.Cairo Masp.</i> I 67046	Apollôs f. Dioskoros		Ioulianos	Petros hypo- decte	14
<i>P.Cairo Masp.</i> III 67325, VIII v°, 1-6	Apollôs f. Dioskoros	Dioskoros			8
<i>P.Cairo Masp.</i> III 67325, VIII v°, 7-13	Apollôs f. Dioskoros	Dioskoros	les pagarques	Kômasios <i>boêthos</i>	8
<i>P.Lond.</i> V 1665, 1-3	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn	les pagarques	Biktôr <i>boêthos</i>	6
<i>P.Lond.</i> V 1665, 3	<Apollôs f. Dioskoros>	<Phoibammôn>	[- - -]	[- - -]	[6]
<i>P.Mich. inv.</i> 1051	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn	les pagarques	Phoibammôn hypodecte	3
<i>P.Princ.</i> II 89	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn		Petros <i>dif[...]</i>	2
<i>SB XVI</i> 12370	Apollôs f. Dioskoros	son fils Dios- koros <sup>3</sup>	Ioulianos, Ko- mêtês et Eu- thymios repr. par le comte Christodotos	Makarios <i>boêthos</i>	8
<i>SB XVI</i> 12510	Apollôs f. Dioskoros	ses héritiers	Ioulianos	Pninnos <i>boêthos</i>	15
<i>SB XX</i> 14121	Apollôs f. Dioskoros	[- - -]	les pagarques	Mênas hypodecte	9

<sup>3</sup> Le nom de l'intermédiaire est inhabituellement écrit en fin de reçu et il a été lu correctement par J. Gascou (*BL IX*, p. 282, où sont données d'autres corrections): τὰ δοθέντα διὰ τοῦ ἀ[δε]λφ(οῦ) Διοσκόρου υἱοῦ αὐτοῦ. Pour le nom du troisième pagarque. cf. *BL VIII*, p. 382.

<i>SB XX</i> 15013, 1-3	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn f. Triadelphos	Ioulianos	Pninnos <i>boêthos</i>	1
<i>SB XX</i> 15013, 4-6	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn f. Triadelphos	Ioulianos	Pninnos <i>boêthos</i>	1
<i>SB XX</i> 15015, 1-4	[Apollôs f. Dioskoros]	[Phoibammôn et Mênas ?]	Ioulianos	Pninnos <i>boêthos</i>	[14]
<i>SB XX</i> 15015, 5-9	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn et Mênas	[Ioulianos]	Pninnos <i>boêthos</i>	14

Or que constate-t-on? Tout d'abord qu'Apollôs est presque toujours représenté, et exclusivement par deux personnages, Dioskoros, en qui il faut reconnaître son fils, le fameux notaire-poète<sup>4</sup>, et Phoibammôn fils de Triadelphos (accessoirement associé à un certain Mênas), qui entra dans la famille d'Apollôs en épousant sa nièce Anastasia/Tekrompia<sup>5</sup>. Deux personnages appartenant donc, directement ou par alliance, à la génération suivant celle d'Apollôs. Mieux encore, dans un reçu (*SB XVI* 12510), les représentants d'Apollôs sont désignés sous le terme d'«héritiers»: δέδωκεν Ἀπολλῶς Διοσκώρου δι(ὰ) τῶν κληρ(ονόμων) αὐτοῦ. Apollôs était donc mort au moment de l'émission du document. Faut-il étendre cette constatation à l'ensemble du dossier? La cohérence des données prosopographiques que *SB XVI* 12510 partage avec les autres reçus montre que l'on a affaire à une série de documents ramassée dans le temps. Ainsi le *boêthos* Pninnos, qui signe *SB XVI* 12510<sup>6</sup>, apparaît dans deux autres documents (où c'est justement Phoibammôn qui représente Apollôs), l'ensemble s'échelonnant sur les 14e, 15e et 1ère indictions — ordre qui s'impose du fait de l'absence d'attestation de ce fonctionnaire pour les autres années. Plus décisive, car permettant une datation absolue, est la mention du pagarque Ioulianos: c'est en son nom qu'ont été émis, outre *SB XVI* 12510, deux autres documents (dans lesquels Apollôs est encore représenté par Phoibammôn), datant aussi des 14e, 15e et 1ère indictions. Or la période d'activité de ce pagarque est pour l'instant documentée avec certitude par les pièces suivantes<sup>7</sup>: *P.Cairo Masp.* I 67024, 31 (c. 551); 67026, 7 (c. 551); *P.Lond.* V 1661, 5 (24/07/553); *P.Cairo Masp.* I 67094, 4 (553); *P.Lond.* V 1660, 6 (c. 553); auxquels on doit ajouter, quoique le nom soit en lacune, *P.Cairo Masp.* III 67283, I 2 (peu avant 548). Voilà qui correspond parfaitement aux 14e, 15e et 1ère indictions, respectivement 550/551, 551/552 et 552/553. Or, là encore, cela nous situe après le décès d'Apollôs, comme avec les autres reçus, dont les indictions sont très vraisemblablement postérieures à 552/553. Il est difficile

<sup>4</sup> *SB XVI* 12370 précise même le lien de filiation (cf. note précédente). — Par commodité, je réserverai désormais la forme francisée «Dioscore» à ce personnage, du moins quand son identité est claire, et garderai la forme «Dioskoros» dans les autres cas.

<sup>5</sup> *P.Vat. Aphrod.* 10, 2-5 et les remarques de J. Gasco, *Aegyptus* 61, 1981, p. 278.

<sup>6</sup> *BL IX*, p. 285.

<sup>7</sup> Pour son dossier, cf. R. Mazza, «Ricerche sul pagarca nell'Egitto tardoantico e bizantino», *Aegyptus* 76, 1996, p. 227-229.

d'échapper à la conclusion selon laquelle les «héritiers» de *SB XVI 12510* sont bien Dioscore et Phoibammôn.

Un document nouveau vient le confirmer définitivement en précisant le rôle de chacun de ces deux personnages dans la succession d'Apollôs. Il s'agit d'un reçu de la collection berlinoise<sup>8</sup>:

P.Berol. 16383

H 7,7 x L 31,5 cm

Pl. IX

Descr.: dimensions d'origine malgré la perte du bord supérieur gauche et de nombreuses galeries de vers. Ces dernières ainsi que les deux pliures horizontales montrent que le papyrus a été roulé dans le sens de la hauteur et de la largeur (dans un ordre difficile à déterminer). L'écriture est une cursive verticale, caractéristique des reçus d'impôt, très proche de *SB XVI 12510* (au point qu'on pourrait se demander si elles ne sont pas identiques si ce n'était oublier l'uniformisation de ce type d'écriture). À partir de δι(ᾶ) ἐμοῦ Τιμοθέο[υ] (l. 4), l'écriture se fait plus fine et plus petite, mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'une autre main que celle qui a rédigé le reste du reçu.

- 1 [† Ἐμέτρησεν (καὶ) ἐνεβάλετο ὄν(όματος)] Ἀπολλῶς Διοσκόρου δι(ᾶ)  
Φοιβάμμωνος εἰς πλοῖα μοναστηρίου  
2 Μετανοία(ς) δι(ᾶ) τῶν θεοφιλεστ[άτ]ων ἄββ(α) Φωτίνου (καὶ) ἄββ(α)  
Ἰωσηφίου μοναζ(όντων) (καὶ) διακ(ονητῶν) Ἀνταίου  
3 (ὑπὲρ) ἀστ[ι]κῶν πό]λεως Ἀνταίου (ὑπὲρ) μέρος τρίτον [σ]ίτο[υ] καν[ό]νας  
ἄρτάβ[α]ς ἐννέα δωδέκατον,  
4 γί(νονται) σίτ(ου) κα[ν] (όνος) (ἄρτάββ[α]ι) θ' ἰ[β'] σὺν [ναύλ(οις) (καὶ)]  
πρ(οσθήκαις) (καὶ) ἐκ(ατοσταίς) ἐκ πλήρ(ους). Δι(ᾶ) ἐμοῦ Τιμοθέο[υ]  
γραμματα(έως) ἐγρ(άφη) . . . . . ( ) ιη ἰν[δ]ι(κτίονος) χ].

1 ✕ || 2 ✕ || αββ, || ζ || μοναζζ || διακκ || ανταιο || 3 ψ || ανταιο || δωδεκατον — ||  
4 γμ || σιτς || κα[ν]ς || [†] || πρ || ζ || εκκ || πληρ || ✕ || ιη γραμματα ζ || εγρ || . . . . .

1 l. Ἀπολλῶτος (mais cf. note *ad loc.*) || 3 l. μέρος τρίτου || l. κανόνος.

*Ont été mesurées pour le compte d'Apollôs fils de Dioskoros, représenté par Phoibammôn, et ont été chargées sur les bateaux du monastère de la Métanoia, représenté par les très aimés de Dieu abbés Phôtinos et Iôsêph, moines et diaconètes d'Antaiopolis, au titre des astika d'Antaiopolis, à proportion d'un tiers, neuf un douzième artabes du canon de blé. Total: 9 1/12 art. du can. de blé, les frais de transport, les suppléments et la taxe d'1% étant inclus, le tout versé en totalité. Écrit par moi, Timotheos, scribe, le 18 [...] de la [...] indiction.*

<sup>8</sup> Je remercie G. Poethke de m'avoir autorisé à le publier. — Ce texte a fait l'objet d'une présentation succincte aux *Deuxièmes Journées Alexandrines*, Alexandrie 1999 (dont les actes seront publiés à l'IFAO dans la série *Alexandrina*) et sera édité avec tout l'apparat explicatif nécessaire dans le catalogue de documents d'Aphrodité que je prépare.

**1** ὄν(όματος): la grandeur de la lacune semble imposer cette restitution malgré le nominatif qui suit (sur cette anomalie syntaxique des plus banales, cf. J.-L. Fournet, «Un reçu d'impôt hermopolite», *Tyche* 4, 1989, p. 89, note à la l. 1 et, dans le dossier des reçus annonnaires d'Aphrodité, *P.Flor.* III 298, 53; 74).

**1-2** εἰς πλοῖα μοναστηρίου | Μετανοία(ς): sur ce monastère et les reçus de ce dossier, cf. J.-L. Fournet et J. Gascou, «Moines pâchomiens et batellerie» (à paraître dans la série *Alexandrina*, IFAO, Le Caire)<sup>9</sup>.

**2** Φωτίνου: ce *diakonêtês* du monastère de la Métanoia n'était pas jusqu'ici attesté dans le dossier des «reçus de la Métanoia»; il semble qu'il faille le reconnaître dans un reçu inédit de la British Library (P.Lond. inv. 2822, dont je prépare l'édition), où se lit à la l. 4: δ(ιὰ) τῶν | θεοφιλ(εστάτων) ἄββ[α] | Φ[ωτίνου κ(αὶ) ἄββ]α | Τουλιανοῦ κ(αὶ) ἄβ[β]α | Μ[α]κ[α]ρί[ο]υ.

**3** ἄστ[ι]κῶν πόλ[ι]ως Ἀνταίου: sur les impôts payés à la caisse municipale d'Antaiopolis, cf. J. Gascou et L.S.B. MacCoull, «Le Cadastre d'Aphroditô», *TravMem* 10, 1987, p. 113-114.

κ[αν]ό[ν]α[ς]: la fréquence de cette faute, que l'on retrouve en *P.Cairo Masp.* III 67286, 5; 16 et 67347, I r<sup>o</sup>, 22 (inédit), incite à l'expliquer autrement que par la confusion α/ο (Gignac, *Grammar*, I, p. 287-288): je serais tenté d'y voir une sorte d'assimilation régressive d'ἄρτάβας, qui serait peut-être le signe que ces deux mots pouvaient être ressentis comme étant sur le même plan et faisant corps l'un avec l'autre («artabe-canon»). Sur l'artabe du canon, en usage en Thébaidé, cf. J. Gascou et P.J. Sijpesteijn, «P.Berol. G. 25003: deux documents fiscaux hermopolites», *ZPE* 97, 1993, p. 124.

**4** σὺν [ναύλ(οις) (καὶ)] πρ(οσθήκαις): séquence peu claire sur le papyrus, quoiqu'assurée par les parallèles. Les deux premiers mots sont généralement écrits en *Verschleifung* dans les reçus de ce type si bien que les divers éléments en sont difficiles à distinguer avec précision. La présence d'une trace d'encre verticale pourrait inciter à lire σὺν [(ν)α(ύ)λο]ι[ς (καὶ)] ou σὺν [(ν)α(ύ)λ(οις)] κ[(αὶ)], encore que καὶ soit toujours réduit à l'état de sigle dans ce texte.

Τιμοθέο[υ]: ce personnage, scribe du village (γραμματεὺς κώμης Ἀφροδίτης), apparaît dans la plupart des «reçus de la Métanoia» (*P.Cairo Masp.* III 67347, I r<sup>o</sup>, 6; 11; [24]; III 67286, 9; 20) ainsi que dans *SB XVI* 12510, 2 (cf. ci-dessus).

. . . . . ( ) η: d'après le calendrier du convoiement annonaire et le nombre de lettres, la seule solution paraît être Μῆσορη(η), mais je ne parviens pas à le lire.

Outre les deux personnages principaux, le contribuable et son représentant, ce document a un autre point commun avec la série des reçus d'Apollôs: il est signé

<sup>9</sup> On trouvera une réédition de l'ensemble du dossier de ces reçus (*P.Cairo Masp.* II 67138, IV r<sup>o</sup>; III 67286, 1-10; 12-22; 67347, I r<sup>o</sup>, 1-7; 17-25; *P.Flor.* III 298, 53-56; 74-76) dans mon futur catalogue de documents d'Aphrodité.

par le scribe du village Timotheos, qui apparaît, comme émetteur d'un *prosgraphon*, dans *SB XVI* 12510, 2<sup>10</sup>. Il doit donc tomber dans la même tranche chronologique, en conséquence après le décès d'Apollôs. Mais son intérêt réside surtout dans l'expression (ὑπὲρ) μέρος τρίτον, «pour le tiers», de la l. 3. Celle-ci s'éclaire à la lecture d'un autre document des archives de Dioscore, le *P.Lond.* V 1686 (7/11/565), contrat par lequel Dioscore vend une parcelle de terre au monastère de Zmin qui se chargera en contrepartie de régler les *astika* qui grèvent des terrains que le même Dioscore possède sur le territoire de Phthla, en l'occurrence, pour ce qui est de la seule *embolê*, 18 artabes du canon de blé: l. 21-24 (---) κυριεύειν καὶ δεσπόζειν διὰ παντὸς τῆς τούτων (sc. ἀρουρῶν) νομῆς καὶ δεσποτείας ὑπὲρ τῆς ὑπὲρ ἐμοῦ νῦν δοθησομένης παρὰ σοῦ ἀστικῆς συντελείας κατὰ τὸ ἐπιβάλλον μοι μέρος ὀνόματος Ἀπολλῶτος Διοσκόρου τοῦ ἐμοῦ πατρὸς ὑπὲρ κανόνος τῆς παριούσης τρισκ(αι)δεκάτης ἰνδικτίονος κτλ. L'expression τὸ ἐπιβάλλον μοι μέρος ὀνόματος Ἀπολλῶτος Διοσκόρου montre bien que Dioscore n'était en charge que d'une partie de la succession d'Apollôs et nous savons maintenant, d'après le μέρος τρίτον de notre reçu, qu'elle se montait à 2/3 alors que Phoibammôn en gérait le tiers restant. Signalons que les 18 artabes du canon mentionnées dans le contrat de Londres correspondent presque exactement au double de la quantité dont est redevable Phoibammôn d'après le reçu (9 1/12 artabes du canon), ce qui pourrait laisser entendre que les *astika* dont il est question dans la quittance berlinoise concernent bien ses propriétés sises à Phthla.

Ainsi, Dioscore et Phoibammôn continuent, chacun selon une quote-part différente mais constante, correspondant à leur part d'héritage, à acquitter les impôts grevant ce dernier sous l'*onoma* d'Apollôs. La persistance des titulaires de compte (*onomata*), longtemps après leur décès, peut s'expliquer pour diverses raisons, qui ne sont pas connues dans le cas qui nous préoccupe. Elle a été bien mise récemment en évidence par J. Gascou dans son édition du codex fiscal hermapolite *P.Sorb.* II 69, dont l'étude des *onomata* montre bien que «le vrai contribuable est l'intermédiaire et [que] l'*onoma*, dans ce rapport, vaut comme titre comptable, comme lieu d'entregistrement»<sup>11</sup>.

Ce mécanisme de la comptabilité fiscale a d'évidentes implications sur la datation de ce type de documentation, que les éditeurs oublient parfois: dans la mesure où ce n'est pas le titulaire du compte (que son nom soit introduit ou pas par ὀνόματος), mais le représentant qui, en vertu de liens héréditaires, professionnels ou contractuels, est le véritable contribuable (donc nécessairement vivant), on ne peut utiliser l'*onoma* pour dater ces reçus; seul l'intermédiaire peut constituer un critère de datation fiable, combiné, évidemment, aux autres informations prosopographiques que sont les pagarques et les secrétaires qui rédigent et signent ces reçus.

En conséquence, pour reprendre le tableau, cette fois-ci organisé chronologiquement, je propose pour les reçus d'Apollôs les dates suivantes:

<sup>10</sup> Δι(ᾶ) προσγράφου Τιμοθέου. Sur cette expression, cf. *P.Hamb.* II 230, 9 et note *ad loc.*

<sup>11</sup> *P.Sorb.* II 89, p. 25-28 (citation p. 26).



	contribuable	représenté par	pagarque(s)	signé par	ind.	date
<b>1</b> <i>P.Cairo Masp. I 67046</i>	Apollôs f. Dioskoros		Ioulianos	Petros hypodecte	14	550/551
<b>2</b> <i>SB XX 15015</i>	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn et Mênas	Ioulianos	Pninnos <i>boêthos</i>	14	550/551
<b>3</b> <i>SB XVI 12510</i>	Apollôs f. Dioskoros	ses héritiers	Ioulianos	Pninnos <i>boêthos</i>	15	551/552
<b>4</b> <i>SB XX 15013</i>	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn f. Triadelphos	Ioulianos	Pninnos <i>boêthos</i>	1	552/553
<b>5</b> <i>P.Princ. II 89</i>	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn		Petros <i>di[...]</i>	2	553/554
<b>6</b> <i>P.Mich. inv. 1051</i>	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn	les pagarques	Phoibam- môn hypo- decte	3	554/555? (en tout cas après 547)
<b>7</b> <i>P.Lond. V 1665</i>	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn	les pagarques	Biktôr <i>boêthos</i>	6	557/558? (en tout cas après 547)
<b>8</b> <i>P.Cairo Masp. III 67325, VIII v°, 1-6</i>	Apollôs f. Dioskoros	Dioscore			8	559/560
<b>9</b> <i>P.Cairo Masp. III 67325, VIII v°, 7-13</i>	Apollôs f. Dioskoros	Dioscore	les pagarques	Kômasios <i>boêthos</i>	8	559/560
<b>10</b> <i>SB XVI 12370</i>	Apollôs f. Dioskoros	son fils Dioscore	Ioulianos, Komêtês et Euthymios repr. par le comte Chris- todotos	Makarios <i>boêthos</i>	8	559/560?
<b>11</b> <i>SB XX 14121</i>	Apollôs f. Dioskoros	[- - -]	les pagarques	Mênas hypodecte	9	560/561? (en tout cas après 547)
<b>12</b> <i>P.Berol. 16383</i>	Apollôs f. Dioskoros	Phoibammôn		Timotheos <i>gramma- teus</i>	?	après 547
<b>13</b> <i>P.Cairo Masp. I 67045</i>	Apollôs f. Dioskoros		les pagarques	[- - -] hypodecte	8	?

Ce tableau appelle quelques commentaires:

**1** L'absence d'intermédiaire pourrait faire penser que ce reçu date du vivant d'Apollôs, mais le nom du pagarque oblige à le faire rentrer dans la série 2-4. On voit que le nom de l'intermédiaire pouvait être exceptionnellement omis.

**6, 7 et 11** L'anonymat des pagarques et l'impossibilité d'identifier le rédacteur (l'hypodecte Phoibammôn, le *boêthos* Biktôr ou l'hypodecte Mênas) ne permettent pas d'assurer le *terminus ante quem* de ces quittances.

**8 et 9** La datation de ces deux documents ne peut être dissociée de celle des autres reçus enregistrés dans le *P.Cairo Masp.* III 67325. Voir ci-dessous.

**10** L'éditrice de ce document, après avoir proposé 514, a adopté la date de 559, mais selon une argumentation partiellement erronée<sup>12</sup>. On pourrait aussi penser à 544/545, mais 559/560 est la datation la plus vraisemblable: la représentation de Dioscore (encore qu'elle soit exprimée de façon inaccoutumée<sup>13</sup>) milite en faveur d'une date postérieure à 546/547. De plus, celui-ci est désigné comme ἀδελφός, «collègue», du *boêthos* (*BL IX*, p. 282), ce qui semble indiquer qu'il était alors protocômète: or il n'est pas attesté à cette fonction avant 552 (*P.Cairo Masp.* III 67332); en 544 (8e ind.), en revanche, les protocômètes d'Aphrodité étaient Apollôs, Biktôr et Senouthês<sup>14</sup>. Enfin, le fait que le *boêthos* Makarios signe d'autres quittances des 5e, 6e et 7e ind. (*P.Cairo Masp.* III 67325, VI v°, 1-2; VII v°, 18-21 et *P.Flor.* III 298, 34-52), qui ont de fortes chances de correspondre à 556/557-558/559 (cf. ci-dessous), incite à voir dans la 8e ind. de ce reçu l'année qui suit immédiatement, soit 559/560. C'est une année, cependant, au cours de laquelle Ioulianos n'est pas autrement attesté comme pagarque (et cela oblige à le faire revenir à ce poste après qu'il l'eut quitté et eut été remplacé par Iônês et Sêrênos pendant les ind. 4-7) et surtout pendant laquelle Serênos est attesté comme pagarque (d'après *P.Flor.* III 298, 17-28<sup>15</sup>). Mais je propose ci-après une explication qui permet de sortir de cette aporie<sup>16</sup>. Quant au comte Christodotos, procureur, c'est un personnage attesté ailleurs, qui offre ici un *terminus ante quem*: une pétition datée par l'éd. d'env. 570 (en fait plutôt 567-568<sup>17</sup>), *P.Lond.* V 1674, rappelle des faits passés dans lesquels sont impliqués *feu* le procureur

<sup>12</sup> A. Hanafî, *BACPS* 4, 1987, p. 112-122 : méconnaissant le système de représentation dont il vient d'être question, elle voit en Apollôn non le père de Dioscore mais son fils.

<sup>13</sup> Cf. ci-dessus, n. 3.

<sup>14</sup> D'après *P.Mich.* XIII 669 (pour la date, cf. *BL VII*, p. 117), où la réunion de ces trois personnages aux l. 18-23 s'explique à la lumière d'un document de l'année précédente (*P.Cairo Masp.* III 67286, 12) qui les présente *expressis verbis* comme protocômètes. Cf. aussi *P.Michael.* 51, 10; 14-15.

<sup>15</sup> Ainsi qu'un inédit strasbourgeois, P.Strasb. gr. 1720, fragment du codex ayant contenu le Registre fiscal d'Aphrodité, conservant un reçu au nom de Kornélios et d'Apollôs pour la 8e ind.

<sup>16</sup> p. 246.

<sup>17</sup> Cf. J.-L. Fournet, *Hellénisme dans l'Égypte du VIe siècle. La bibliothèque et l'œuvre de Dioscore d'Aphrodité*, MIFAO 115, Le Caire 1999, p. 324 et 336.

Christodotos et le pagarque Ioulianos. Notre reçu ne peut donc dater du cycle indictionnel suivant (574/575)<sup>18</sup>.

**12** L'absence d'indiction et du nom du pagarque ne permet aucune datation. Signalons seulement que le scribe Timotheos est attesté pour les années 542/543 (*P.Cairo Masp.* III 67347, I r<sup>o</sup>, 6; 11; [24]; III 67286, 9; 20) et 551/552 (*SB XVI* 12510 [ici, n<sup>o</sup> 3]).

**13** En l'absence d'intermédiaire et du fait de l'anonymat des pagarques et de la disparition du nom de l'hypodecte, on ne peut raisonnablement pas proposer de date pour ce reçu, qui peut fort bien avoir été émis avant le décès d'Apollôs. Précisons seulement que le nom de l'hypodecte n'est pas totalement en lacune comme semble l'indiquer l'édition: d'après une photo de l'original, on peut voir les reste d'une lettre montante qui n'est séparée que d'une lettre ou deux d'ὕπο-δεκ(του). Cette trace invalide la possibilité de lire le nom de Petros ou Phoibammôn. En revanche, Μη[νᾶ], quoiqu'un peu serré, est envisageable. C'est justement l'hypodecte qui signe *SB XX* 14121 (n<sup>o</sup> 11) lors de l'indiction précédant celle de ce reçu. Dans ce cas, la 8<sup>e</sup> indiction correspondrait à 559/560 (quant à l'absence d'intermédiaire, cf. remarque au n<sup>o</sup> 1). Mais, d'autres noms étant tout à fait possibles, il serait peu prudent d'accorder trop de crédit à cette restitution.

Deux des reçus de ma liste (n<sup>o</sup> 8-9) proviennent d'un registre, *P.Cairo Masp.* III 67325, où ont été recopiés une trentaine de reçus, eux-mêmes en très étroite connexion avec une quinzaine de documents de même nature consignés dans un autre livre, le *P.Flor.* III 298. Les datations proposées ci-dessus s'appuient sur les données qu'offrent ces autres reçus, données qui, par une série de recoupements, aident aussi à dater certains autres documents de ma liste. Il me semble donc ici indispensable d'étendre cette étude aux *P.Cairo Masp.* III 67325 et *P.Flor.* III 298, qui s'avèrent une mine de renseignements prosopographiques, à condition, évidemment, de les circonscrire correctement dans le temps. Or les datations divergentes jusqu'ici proposées incitent à réexaminer le dossier.

Les reçus d'impôt des *P.Flor.* III 298 et *P.Cairo Masp.* III 67325 ont été recopiés sur les pages vierges de deux *codices* usagés: le premier contenait le Registre fiscal d'Aphrodité pour l'année 525/526<sup>19</sup>, le second une série de comptes privés de la main de Dioscore. Ces reçus concernent principalement un certain Kornélios fils de Philantinoos, mais aussi Apollôs fils de Dioskoros, Dioscore fils d'Apollôs et (P)bêkios fils de Theodôros. D'un livre à l'autre, on retrouve les mêmes fonctionnaires (pagarques, *boêthoi*, *grammateis*, *notarioi*) et les mêmes indictions (de 3 à 8). Ils constituent donc bien une série chronologiquement très cohérente (cf. tableaux).

<sup>18</sup> Ce personnage apparaît peut-être aussi dans *SB XIV* 12116 – après adoption de la correction proposée par D. Hagedorn en fin d'article: Φλ(αύτιος) Χριστόδοτ(ος) λαμπρό(τατος) κόμ(ε)ς –, mais ce document non datable n'est ici d'aucune utilité.

<sup>19</sup> Rééd. C. Zuckerman (à paraître).

Tableaux récapitulatifs des reçus des *P.Cairo Masp.* III 67325  
et *P.Flor.* III 298

<i>P.Cairo Masp.</i> III 67325	contribuable	intermédiaire(s)	pagarque(s)	signé par	ind.
II r°, 6-10	Kornêlios f. Philantinoos	Biktôr		Pilatos ( <i>gramm. kôm.</i> )	6
III r°, 1-2	Kornêlios f. Philantinoos	Biktôr	les pagarques	Christodôros ( <i>notarios</i> )	4
III r°, 3-4	Dioscore f. Apollôs	Ptêros	les pagarques	Christodôros ( <i>notarios</i> )	4
III r°, 5-7	Kornêlios f. Philantinoos	Biktôr	1/3 Serênos	Fl. Liberis	4
III v°, 1-4	Kornêlios f. Philantinoos	Biktôr		Zacharias (hypodecte)	4
III v°, 5-9	Kornêlios f. Philantinoos	Sophia	2/3 Iôannês 1/3 Serênos	Damianos ( <i>notarios</i> ) Mousaios ( <i>notarios</i> )	5
III v° 10-12	Kornêlios f. Philantinoos	Biktôr	2/3 Iôannês 1/3 Serênos	Damianos ( <i>notarios</i> ) Mousaios ( <i>notarios</i> )	5
IV v°, 1-3	Dioscore f. Apollôs	Ptêros	les pagarques	Kômasios	3
IV v°, 4-5	Dioscore f. Apollôs	Ptêros		Kômasios	3
IV v°, 6-7	Kornêlios f. Philantinoos	Biktôr (?)		Kômasios	3
IV v°, 8-9	Dioscore f. Apollôs	Ptêros	les pagarques	Christodôros ( <i>gramm.?</i> )	4
VI v°, 1-2	Kornêlios f. Philantinoos	Sophia	les pagarques	Makarios ( <i>boêthos</i> )	6
VII r°, 1-2	Dioscore f. Apollôs	Enôkh et Sophia	les pagarques	Hermias	4
VII r°, 3-4	Dioscore f. Apollôs	Ptêros	les pagarques	Christodôros ( <i>gramm.?</i> )	4
VII r°, 5-7	Dioscore f. Apollôs		2/3 Iôannês	Christodôros ( <i>gramm.?</i> )	4
VII r°, 8-9	Kornêlios f. Philantinoos	Biktôr	Iôannês	Gennadios	5
VII v°, 1-7	Kornêlios f. Philantinoos	Biktôr	les pagarques	Kômasios	3

VII v°, 8-11	héritiers de (P)bekios f. Theodôros	Sophia		Kômasios	3
VII v°, 12-14	Kornêlios f. Philantinoos			Kômasios	3
VII v°, 14-17	Kornêlios f. Philantinoos	Anouphios		Kômasios	3
VII v°, 18-21	Kornêlios f. Philantinoos	Sophia		Makarios	5
VII v°, 23-26	héritiers de (P)bekios f. Theodôros	Sophia	Serênos	Mousaios ( <i>notarios</i> )	5
VIII r°, 1-6	Kornêlios f. Philantinoos		les pagarques	Mênas ( <i>singoularios</i> )	3
VIII r°, 15-17	Kornêlios f. Philantinoos	Ptêros			5
VIII r°, 19-23	Kornêlios f. Philantinoos	Sophia	2/3 Iôannês	Iôsêph (prêtre et diocète)	5
VIII r°, 24-27	Dioscore f. Apollôs	Ptêros	Iôannês	Gennadios	5
VIII v°, 1-6	Apollôs f. Dioskoros	Dioscore			8
VIII v°, 7-13	Apollôs f. Dioskoros	Dioscore	les pagarques	Kômasios ( <i>boêthos</i> )	8
VIII v°, 14-17	Kornêlios f. Philantinoos		les pagarques	Hermias	4
VIII v°, 18-21	Kornêlios f. Philantinoos	Sophia	les pagarques	Christodôros ( <i>notarios</i> )	4
VIII v°, 22-25	héritiers de (P)bekios f. Theodôros	Biktôr	Iôannês	Christodôros ( <i>notarios</i> )	4

<i>P.Flor. III 298</i>	contribuable	intermédiaire	pagarque	signé par	ind.
1-6	Kornêlios f. Philantinoos	Sophia	Iôannês	Gennadios	6
7-11	Kornêlios f. Philantinoos	Biktôr	Iôannês	Gennadios	6
12-16	héritiers de (P)hêkios f. Theodôros	Biktôr	1/3 Serênos	Gennadios	6
17-21	Kornêlios f. Philantinoos	Sophia	Serênos	Daniêl	8
22-28	Kornêlios f. Philantinoos	Sophia	Serênos	Chritodôros	8
29-33	Kornêlios f. Philantinoos	Sophia	Iôannês	Gennadios	7
34-41	Dioscore f. Apollôs	[- - -]	1/3 Serênos	Makarios ( <i>boêthos</i> )	7
42-46	Kornêlios f. Philantinoos	Biktôr	1/3 Serênos	Makarios ( <i>boêthos</i> )	7
47-52	Dioscore f. Apollôs	Ptêrôn (=Ptêros)	1/3 Serênos	Makarios	7
53-56	Kornêlios f. Philantinoos			Pilatos ( <i>gramm.</i> )	8
57-60	Dioscore f. Apollôs	Ptêros	1/3 Serênos	Mousaios ( <i>notarios</i> )	6
61-64	Dioscore f. Apollôs	Ptêros	Iôannês	Gennadios	6
65-67	Kornêlios f. Philantinoos	Phanês ( <i>mageiros</i> )	Iôannês	Gennadios	6
68-71	Hermias f. Iôannês et Rachê<I>	Kollouthos	Iôannês	Gennadios	6
72-73	Dioscore f. Apollôs	Pedros (=Ptêros?)	Iôannês	Gennadios	6
74-76	Kornêlios f. Philantinoos	Biktôr		Pilatos ( <i>gramm.</i> )	6

Le Registre fiscal offre un *terminus post quem*: 525/526<sup>20</sup>. Quant aux documents constituant le *P.Cairo Masp. III 67325*, ils sont difficilement exploitables: les comptes de Dioscore, antérieurs car occupant les premiers folios (I-II), sont

<sup>20</sup> Cf. l'introduction à l'édition de C. Zuckerman (à paraître).

dépourvus de dates absolues; en outre, on relève la présence, au f° IVr°, d'un contrat daté de 585, mais il s'agit là d'un truffage, qui peut être bien postérieur<sup>21</sup>.

Venons-en à l'analyse prosopographique, la seule qui puisse aboutir à quelques résultats. On a vu plus haut le risque qu'il y avait à tirer parti des *onomata*: le personnage récurrent, Kornélios fils de Philantinoos, peut être, ici encore, défunt. Rien, il est vrai, n'est connu de la chronologie de ce personnage, à ceci près qu'il est attesté une fois dans le Registre fiscal (525/526)<sup>22</sup>. Quant à l'intermédiaire qui le représente, Biktôr, il porte un nom d'une banalité désarmante et n'est accompagné d'aucun patronyme qui eût pu aider à identifier ce personnage. Au nombre des contribuables se trouve aussi Apollôs fils de Dioskoros représenté par son fils Dioscore (*P.Cairo Masp.* III 67325, VIII v°, 1-6 et 7-13, 8e indiction), ce qui, on l'a vu plus haut, semble indiquer que cette 8e indiction est postérieure à 546/547, date de la mort d'Apollôs. Mais la longévité de Dioscore ne permet pas de restreindre la fourchette chronologique. Par ailleurs, Dioscore apparaît lui aussi comme contribuable (3e-7e ind.): il ne peut être mort et se fait représenter probablement par un colon (autre type bien connu de rapport entre *onomata* et intermédiaires). Quant aux autres intermédiaires, ils ne peuvent être identifiés, soit qu'ils portent des noms banals sans patronyme (Biktôr, Sophia, Enôkh), soit qu'ils n'apparaissent dans aucun autre document des archives (Ptêros). Le seul qui échappe à ce constat est Phanês le cuisinier, connu par les *P.Cairo Masp.* II 67139, II r°, 6; 9; IV v°, 3; 8 (7e indiction) et III 67288, III, 6<sup>23</sup>. Or dans la mesure où le *P.Cairo Masp.* II 67139 est un livre de comptes du domaine du comte Ammônios et que la rédaction de ce document n'est pas postérieure à 550, date à laquelle ce dernier personnage est probablement mort<sup>24</sup>, la 7e indiction doit correspondre à 543/544<sup>25</sup>. Mais nous n'avons là encore aucune donnée sur la carrière de ce Phanês, qui a fort bien pu exercer son activité très au-delà des années 540.

On pourrait avoir plus de chance avec Pilatos, *grammateus kômês*, signant deux reçus de la 6e indiction (*P.Cairo Masp.* III 67325, II r°, 6-10<sup>26</sup> et *P.Flor.* III 298, 74-76) et un troisième de la 8e indiction (*P.Flor.* III 298, 53-56). Il faut sans nul doute l'identifier avec un notaire bien connu d'Aphrodité, dont la carrière s'échelonne de 547 à 566<sup>27</sup>. Ainsi la 6e indiction doit correspondre à 557/558 et la 8e à 559/560.

<sup>21</sup> On ne peut donc placer, comme le fait J. Maspero, la rédaction de l'ensemble du codex après 585.

<sup>22</sup> L. 231: Κ[ορνήλειος Φιλαντι(νόου) δ(ιὰ) Βησίου σχ[ο]λ(αστικοῦ).

<sup>23</sup> Il faut corriger la lecture du *P.Flor.* III 298, 65 (Φενη) en Φανῆ (*BL IX*, p. 87).

<sup>24</sup> Cf. J. Gascou, «La table budgétaire d'Antaeopolis (*P.Freer 08.45 c-d*)», *Hommes et Richesses dans l'Empire Byzantin*, I, Paris 1989, p. 282, n. 13 et «Papyrus Michigan XIII 665: compléments textuels-notés critiques», *CRIPPEL* 7, 1985, p. 133, n. 1.

<sup>25</sup> Cf. C. Zuckerman, édition du Registre fiscal d'Aphrodité (à paraître).

<sup>26</sup> À la l. 10, il faut corriger [Πα]λῶτ(ος) en [Πι]λῶτ(ος).

<sup>27</sup> Le dossier des complétions notariales est rassemblé dans *ByzNot*, p. 30-31. L'identité entre Pilatos-νομικός et Pilatos-γραμματεὺς κώμης Ἀφροδίτης est assurée par *P.Cairo Masp.* III 67283 (peu avant 548), dans lequel Pilatos signe comme νομικός (III 21) après s'être intitulé lui-même,

Dernière série d'indices à exploiter, le nom des pagarques qui apparaissent dans la plupart des reçus de ces deux ensembles. Ils sont deux à être nommés: Iôannês (4e-7e ind.) et Serênos (4e-8e ind.). R. Mazza<sup>28</sup> a récemment proposé de placer les 4e-8e indictions pendant lesquelles apparaissent ces pagarques<sup>29</sup> en 570/571-574/575<sup>30</sup>. Son raisonnement est le suivant: la série visiblement cohérente des 4e-8e indictions est nécessairement postérieure à 525/526, date du Registre fiscal, après la copie duquel ont été insérés les reçus; en outre, puisqu'en 559, les pagarques sont Ioulianos, Komêtês et Euthymios (*SB XVI* 12370, 2<sup>31</sup>), on ne peut placer la séquence 4e-8e ind. qu'à partir de 570/571. La seconde partie de cette démonstration me paraît faible: admettons, comme je l'ai fait plus haut, que la 8e indiction de *SB XVI* 12370 corresponde à 559/560: pourquoi n'y aurait-il pas eu changement de pagarques au cours de cette année<sup>32</sup>? Dans ce cas, rien ne semble interdire de placer les 4e-8e indictions en 555/556-559/560. Un certain nombre de données semblent être ainsi réconciliées: nous sommes après 546/547, date de la mort d'Apollôs, mais pas trop loin de 543/544, date à laquelle est attesté le cuisinier Phanês, qui apparaît dans le *P.Flor.* III 298; l'*ambitus* de la carrière du scribe Pilatos est respecté; enfin, cela permet d'enchaîner la 8e indiction du *SB XVI* 12370, signé par le *boêthos* Makarios, aux 5e-7e ind. des *P.Flor.* III 298 et *P.Cairo Masp.* III 67325, signés par le même *boêthos* Makarios<sup>33</sup>. Cette chronologie me paraît de loin la meilleure<sup>34</sup>.

---

deux lignes plus haut, ταβελλίων [κώ]μ[η]ς Ἀφροδ(ίτης) (voir le même phénomène avec le *nomikos* Jérémias en III 15 et 19). Par ailleurs, un certain Apollôs se dit, en *P.Vat.Aphrod.* 4, 20 (2e moitié du VIe s.), «fils de Pilatos le δημόσιος ταβελλίων». Or nous savons que le père du *nomikos* Pilatos s'appelait Apollôs (*P.Cairo Masp.* III 67251, 6). Étant donné l'habitude bien connue de donner au petit-fils le nom du grand-père, le *tabelliôn* et le *nomikos* sont une seule et même personne. Pilatos était le secrétaire officiel du village (*tabelliôn* ou *grammateus kômês*) tout en exerçant, en parallèle, des activités de notaire (*nomikos*) auprès d'une clientèle privée.

<sup>28</sup> «Ricerche sul pagarca nell'Egitto tardoantico e bizantino», *Aegyptus* 76, 1996, p. 229 et 231.

<sup>29</sup> J'omets délibérément la 3e ind.: les reçus rédigés à cette date ne donnent pas explicitement Iôannês et/ou Serênos comme pagarques, mais s'en tiennent à l'expression vague οἱ πάγαρχοι.

<sup>30</sup> Signalons que l'identité entre son Ioannes 1 et 2 (*l. c.*, p. 230) est impossible car elle se fonde sur une datation erronée de *SB VI* 9144, critiquée par J. Gascou, «Documents grecs relatifs au Monastère d'Abba Apollôs de Titkôis», *Anagennesis* 1, 1981, p. 220 (l'examen de l'original, déposé à l'IFAO, m'a convaincu qu'il fallait en placer la rédaction aux VIIe/VIIIe s.)

<sup>31</sup> *BL VIII*, p. 382.

<sup>32</sup> Au moins après le 9 Phaôphi (6/7 octobre), dont date *P.Flor.* III 298, 17-21, émis au nom de Sêrênos.

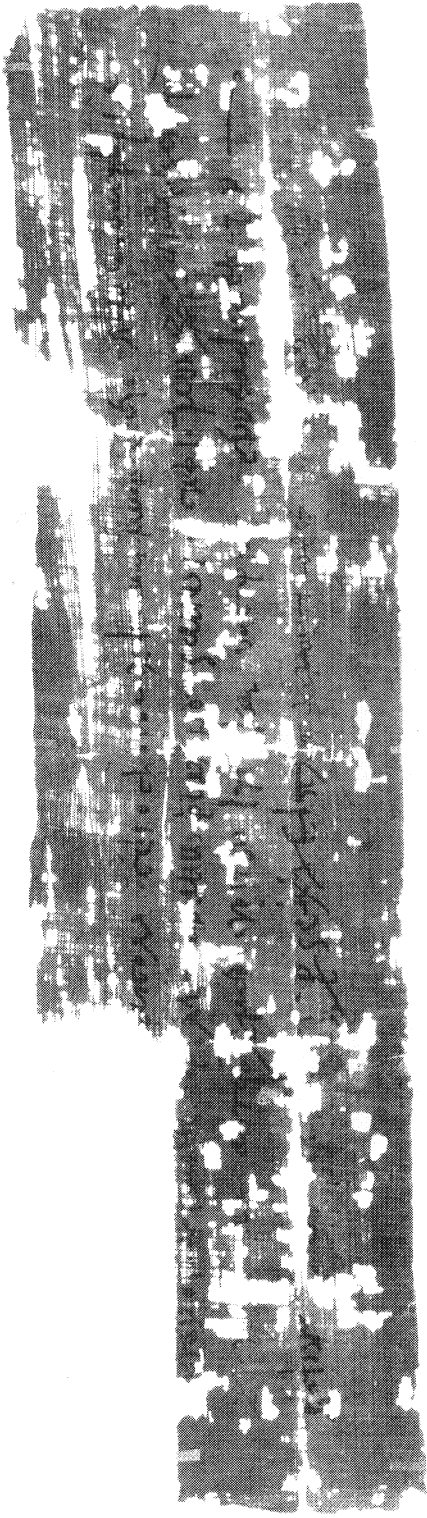
<sup>33</sup> Comme le montre l'examen des *P.Flor.* III 298 et *P.Cairo Masp.* III 67325, les fonctionnaires signant, au nom des pagarques, les reçus apparaissent pendant des périodes ramassées dans le temps, ce qui semble impliquer certaine mobilité à ce poste: Mousaios est attesté pour les 5e et 6e ind.; Gennadios pour les 5e, 6e et 7e ind.; Makarios pour les 5e, 6e, 7e et 8e ind.; Pilatos pour les 6e et 8e ind. Dans l'hypothèse de R. Mazza, Makarios serait en activité au même poste en 559, puis en 571/572-573/574.

<sup>34</sup> R. Rémondon datait les reçus du *P.Cairo Masp.* III 67325 des années 580 d'après le truffage postérieur datant de Maurice (IV r<sup>o</sup>, cf. plus haut), date retenue dans la *PLRE* III, s. n. Fl. Ioannes 96 et Fl. Serenus 5. Il est revenu sur cette datation dans les *Studia Volterra*, V, p. 775, où il place cette série de reçus dans la fourchette 539/540-544/545.



On peut ainsi capitaliser les acquis prosopographiques dans le tableau suivant:

ind./date	pagarque(s)	signataire des reçus
ind. 14 = 550/551	Ioulianos	Petros hypodecte Pninnos <i>boêthos</i>
ind. 15 = 551/552	Ioulianos	Pninnos <i>boêthos</i>
ind. 1 = 552/553	Ioulianos	Pninnos <i>boêthos</i>
ind. 2 = 553/554		Petros <i>di[...]</i>
ind. 3 = 554/555	les pagarques	Phoibammôn hypodecte? Kômasios Mênas <i>singouliarios</i>
ind. 4 = 555/556	les pagarques dont Iôannês (2/3)	Christodôros <i>grammateus</i> (?) ou <i>notarios</i> Hermias Fl. Liberis Zacharias hypodecte
ind. 5 = 556/557	Iôannês (2/3)/Serênos (1/3)	Gennadios Makarios Mousaios <i>notarios</i> Damianos <i>notarios</i> Iôsêph prêtre et diacète
ind. 6 = 557/558	Iôannês (2/3)/Serênos (1/3)	Gennadios Makarios <i>boêthos</i> Biktôr <i>boêthos</i> ? Pilatos <i>grammateus</i> Mousaios <i>notarios</i>
ind. 7 = 558/559	Iôannês [(2/3)]/Serênos (1/3)	Gennadios Makarios <i>boêthos</i>
ind. 8 = 559/560	les pagarques dont Serênos, puis Ioulianos, Komêtês, Euthymios?	Kômasios <i>boêthos</i> Makarios <i>boêthos</i> ? Daniêl Christodôros [- - -] hypodecte ?
ind. 9 = 560/561	les pagarques	Mênas hypodecte ?



Steuerquittung (P.Berol. 16383);  
zu: J.-L. Fournet, S. 233-247